



NOTE D'INFORMATION N° **201** MBPE/DGD DU **27** DEC 2020

(LARGE DIFFUSION)

Objet : Gestion des congés administratifs
au titre de l'année 2020

Dans le but d'élaborer le calendrier global des congés administratifs au titre de l'année 2020 et d'apporter une réponse efficiente aux demandes formulées, il est demandé aux Chefs de service d'établir un planning des congés de leurs collaborateurs, suivant le modèle joint en annexe à la présente.

Les plannings de congés de chaque service, dûment renseignés, devront être transmis par voie électronique aux adresses suivantes : sdpdouane.ci@gmail.com et/ou bop.drh@douanes.ci.

La version physique de ces plannings devra être déposée à la **Sous-direction du Personnel sise au Plateau à la Direction Générale des Douanes, premier étage, porte 31**, au plus tard le **mardi 05 janvier 2021**, délai de rigueur.

Je rappelle par ailleurs que, la date limite de cessation et de reprise de service pour congé des Conseillers, Directeurs Centraux et responsables de services s'étendra du **lundi 1^{er} février 2021 au vendredi 29 octobre 2021 inclus**.

Le Directeur Général



Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National



PLANNING DES CONGES ADMINISTRATIFS AU TITRE DE L'ANNEE 2020

SERVICE :

N°	MATRICULE	NOMS	PRENOMS	EMPLOI	DUREE	PERIODE	LIEU DE JOUISSANCE
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

Nom, prénoms, signature et cachet du chef de service

*tout planning de congés ne respectant pas les indications ci-dessus sera rejeté.